

# **Acompte vehicule occasion**

#### Par CABY Alexandra, le 22/05/2017 à 16:25

#### Bonjour,

J'ai versé un acompte début du mois, pour réserver un véhicule d'occasion chez un professionnel. Je l'ai réservé avec un certain nombre de kilomètres au compteur. Si le véhicule présente un nombre supérieur de kilomètres au compteur le jour définitif de la vente, puis-je contester et dans ce cas faire descendre le prix ? Merci pour votre réponse.

### Par janus2fr, le 22/05/2017 à 16:56

#### Bonjour,

Si le kilométrage est noté sur le bon de commande, une différence à ce niveau serait donc une non conformité...

#### Par Visiteur, le 23/05/2017 à 12:47

#### Bonjour,

après cela va dépendre aussi de la différence de Km !? Quelques pourront être expliqués par un essai routier ?

#### Par janus2fr, le 23/05/2017 à 13:20

On est bien d'accord, grenouille, que quelques km ne changent pas grand chose. Mais je suppose que la crainte de CABY Alexandra est de se voir fourguer un véhicule avec quelques milliers, voir dizaines de milliers, de km supplémentaires par rapport à la commande...

#### Par Visiteur, le 24/05/2017 à 10:04

oui je m'en doute bien ! mais en général, le délai entre la commande et la livraison, en occaz, est assez court ? Donc, quelques dizaines de milliers ?

## Par janus2fr, le 24/05/2017 à 10:08

Je ne parle pas de km pouvant être effectués entre la commande et la remise du véhicule. Il arrive que vous commandiez un véhicule censé avoir 30000km et que vous vous aperceviez à la livraison qu'il a en réalité 45000km...